

BUDGETS PRIMITIFS

2025

Partie I – Contexte	3
Partie II – Le budget principal	3
Section 1 – La section de fonctionnement	4
I – Les recettes de fonctionnement	5
A – Les impôts et taxes locales	5
B – Les dotations, subventions et participations	5
C – Les produits des services, domaine et ventes diverses	6
D – Les autres recettes	7
E – Les recettes d'ordre	7
II – Les dépenses de fonctionnement	8
A – Les services	8
B – Les dépenses générales	9
C – Les charges de personnel	9
D – Les autres dépenses courantes	10
E – Les charges financières	10
F – Les charges exceptionnelles et dotations aux provisions	10
G – Les dépenses d'ordre	10
Section 2 – La section d'investissement	11
I – Les recettes d'investissement	12
A – Les recettes réelles d'investissement	12
B – Les recettes d'ordre d'investissement	12
II – Les dépenses d'investissement	13
A – Les travaux et acquisitions prévues	13
B – Les autres dépenses réelles d'investissement	14
C – Les dépenses d'ordre d'investissement	14
Section 3 – La situation financière du budget principal	15
Section 4 – Les autorisations de programme et d'engagement	16
I – Les autorisations de programme	16
II – Les autorisations d'engagement	16
Partie III – Les budgets annexes	17
Section 1 – Le logement social	17
Section 2 – Les Violettes	18
Partie IV – Les budgets consolidés	19
Annexe n° 1 : Listing des travaux et acquisitions prévus au budget principal	20

Partie I – Contexte

Les budgets primitifs s'inscrivent dans le cadre des orientations budgétaires exposées lors du Conseil Municipal du 29 janvier 2025.

Il est rappelé que les dépenses inscrites au budget primitif fixent une limite maximale de paiement, alors que les recettes sont une estimation prudente des ressources de l'année. Il est donc possible de comptabiliser des recettes supérieures aux prévisions contrairement aux dépenses qui sont limitées.

La loi de finances pour 2025 ayant été adoptée tardivement par les Parlementaires, et n'ayant pas encore eu notification des bases fiscales pour l'année 2025, les recettes du budget principal sont estimées basses, de manière très prudente, pour garantir la bonne santé financière au regard des dépenses prévues.

L'année 2025 marque le début des travaux du lotissement Les Violettes, avec la mise en vente des différentes parcelles.

Partie II – Le budget principal

Le budget primitif de 2025 pour le budget principal de la commune de Puilboreau s'équilibre, tant en dépenses qu'en recettes, réelles et d'ordre à **11 843 602,46 €** :

- la section de fonctionnement s'équilibre à **8 502 159,22 €** ;
- la section d'investissement s'équilibre à **3 341 443,24 €**.

Cela comprend la reprise des résultats de 2024 comme suit :

- **2 030 578,23 €** de résultat de fonctionnement reporté dont **100 097,17 €** affecté à l'investissement (article 1068), soit **1 930 481,06 €** repris en fonctionnement ;
- **416 695,06 €** de résultat d'investissement reporté.

Pour présenter le budget primitif de 2025, il convient tout d'abord d'étudier la section de fonctionnement pour ensuite s'attarder sur la section d'investissement.

Section 1 – La section de fonctionnement

La section de fonctionnement retrace l'ensemble des dépenses et recettes courantes de la commune.

Les dépenses et recettes de fonctionnement prévues pour l'année 2025 sont les suivantes :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

<u>Dépenses de fonctionnement</u>	Budget 2024	Réalisé (estimé) 2024	BP 2025
011 - Charges à caractère général	2 383 010,16	1 876 597,47	2 310 510,09
012 - Charges de personnel et frais assimilés	3 675 627,00	3 490 459,98	3 825 000,00
014 - Atténuations de produits	89 672,57	89 281,57	105 200,00
023 - Virement à la section d'investissement	982 802,32	-	1 032 589,48
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	350 000,00	713 667,18	350 000,00
65 - Autres charges de gestion courante	676 814,90	645 305,74	774 859,65
66 - Charges financières	85 800,00	79 193,37	79 000,00
67 - Charges spécifiques	15 000,00	11 434,75	10 000,00
68 - Dotations aux provisions et dépréciations	35 000,00	32 000,00	15 000,00
TOTAL Dépenses de fonctionnement	8 293 726,95	6 937 940,06	8 502 159,22

<u>Recettes de fonctionnement</u>	Budget 2024	Réalisé (estimé) 2024	BP 2025
002 - Résultat de fonctionnement reporté	846 805,13	-	1 930 481,06
013 - Atténuations de charges	80 000,00	93 996,96	10 000,00
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 000,00	1 835,00	4 000,00
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	968 785,26	962 133,64	579 874,00
73 - Impôts et taxes	611 471,00	611 471,00	610 367,00
731 - Fiscalité locale	4 363 757,00	4 513 662,20	4 246 200,00
74 - Dotations et participations	1 299 302,87	1 414 862,74	1 033 637,16
75 - Autres produits de gestion courante	101 605,69	133 395,06	67 600,00
76 - Produits financiers	-	19,32	-
77 - Produits spécifiques	-	387 753,70	-
78 - Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	20 000,00	2 583,54	20 000,00
TOTAL Recettes de fonctionnement	8 293 726,95	8 121 713,16	8 502 159,22

Résultat de fonctionnement 2024	1 183 773,10
Résultat de fonctionnement reporté 2023	846 805,13
Résultat total de fonctionnement 2024	2 030 578,23

I – Les recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement prévues pour 2025 sont :

- **8 498 159,22 €** de recettes réelles ;
- **4 000,00 €** de recettes d'ordre.

Cela comprend la reprise du résultat de fonctionnement de 2024 pour **1 930 481,06 €**.

A – Les impôts et taxes locales

Les taux d'imposition locale ne sont pas modifiés pour l'année 2025. Ainsi, les taux d'imposition sont les suivants :

- Taux de Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties : **45,59 %** ;
- Taux de Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties : **42,91 %** ;
- Taux de Taxe d'Habitation sur les résidences secondaires : **8,12 %**.

Il est également rappelé qu'une majoration de 30% s'applique sur la taxe d'habitation sur les résidences secondaires.

Les recettes induites des impôts et taxes locaux sont estimés à **4 855 567,00 €** pour 2025.

Cela comprend les recettes suivantes :

- **3 600 000,00 €** d'impôts locaux ;
- **482 332,00 €** d'attribution de compensation versée par la CDA de La Rochelle ;
- **380 000,00 €** de taxe locale sur la publicité extérieure ;
- **200 000,00 €** de droits de mutation ;
- **128 035,00 €** de dotation de solidarité communautaire versée par la CDA de La Rochelle ;
- **65 000,00 €** de taxe sur les pylônes électriques ;
- **200,00 €** de droits de place pour le marché hebdomadaire.

B – Les dotations, subventions et participations

Il est également prévu de percevoir des dotations, subventions et participations, concourant au fonctionnement des services, pour **713 539,84 €** :

- **328 000,00 €** de dotation globale de fonctionnement ;
- **282 000,00 €** de la CDA de La Rochelle pour l'entretien du parc commercial de Beaulieu ;
- **50 000,00 €** de compensation au titre des exonérations de taxes foncières et d'habitation ;
- **39 231,00 €** de la CDA de La Rochelle pour le remboursement des charges de l'école de musique et de danse, et la subvention pour l'entretien délégué des réseaux d'eau pluviale ;
- **11 751,00 €** de dotation de l'INSEE pour le recensement de la population ;
- **2 557,84 €** de remboursement de frais de scolarité par la ville de La Rochelle, pour des enfants rochelais scolarisés à Puilboreau.

C – Les produits des services, domaine et ventes diverses

Les recettes liées au fonctionnement des services sont les suivantes pour **719 147,32 €** :

Centre de Loisirs (232 700,00 €)

- **150 000,00 €** de facturation ;
- **82 700,00 €** de subventions de la CAF.

Restaurant scolaire (220 000,00 €)

- **205 000,00 €** de facturation ;
- **15 000,00 €** de reversement de l'Etat pour la tarification sociale (repas à 1€).

Délégation de service public – Crèche Les Coccinelles (gestion du contrat de concession)

- **85 559,07 €** de reversement des communes de Saint-Xandre et Esnandes pour la régularisation du fonctionnement de 2024 et la participation forfaitaire de 2025.

Relais Petite Enfance (82 079,65 €)

- **73 901,00 €** de subventions de la CAF ;
- **5 000,00 €** de subventions du Département ;
- **3 178,65 €** de remboursement demandé à Esnandes et Saint-Xandre.

Ecole élémentaire – Projets (33 258,60 €)

- **24 000,00 €** de solde de subventions pour le projet « Notre Ecole Faisons La Ensemble » ;
- **4 896,00 €** de solde de subventions pour le projet Erasmus + de 2023-2024 ;
- **4 362,60 €** de solde de subventions pour le projet Erasmus + de 2024-2025.

Culture – Animation (19 550,00 €)

- **10 000,00 €** de subventions à la diffusion des spectacles culturels ;
- **8 950,00 €** de billetterie ;
- **600,00 €** pour le droit de place au marché de Noël et l'occupation du domaine public pour la guinguette.

Médiathèque (16 000,00 €)

- **11 500,00 €** de la CDA de La Rochelle correspondant à la dotation de la promotion lecture ;
- **4 500,00 €** d'abonnement à la médiathèque.

Accueil - Locations (18 000,00 €)

- **6 000,00 €** de location de gîtes saisonniers ;
- **7 000,00 €** de location de salles ;
- **3 700,00 €** de refacturation de ménage suite à des locations (crédits prévus en dépenses)
- **1 000,00 €** d'encaissement de taxe de séjour reversé ensuite à la CDA de La Rochelle ;
- **300,00 €** de location de matériel.

Communication (12 000,00 €)

- **12 000,00 €** d'encart publicitaire dans le magazine Puilborain.

Les autres recettes des services, du domaine et des ventes sont estimées à **210 524,00 €** :

- **102 000,00 €** de remboursement des charges de personnel par le CCAS ;
- **44 577,00 €** de remboursement des charges de personnel par l'Espace Camaïeu ;
- **38 865,00 €** de redevance d'occupation du domaine public ;
- **9 432,00 €** de remboursement de frais de fonctionnement (hors personnel) par le CCAS correspondant aux consommations en fluide, et aux réparations sur le bâtiment de la Maison du Puilborain ;
- **7 200,00 €** de vente de concessions funéraires et de plaques au jardin du souvenir ;
- **4 550,00 €** de concession pour la distribution publique de gaz ;
- **3 000,00 €** de carte de bus scolaire ;
- **600,00 €** de refacturation de Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères aux locataires ;
- **300,00 €** de refacturation de l'eau aux jardins familiaux.

D – Les autres recettes

D'autres recettes sont également attendues pour **68 900,00 €** :

- **35 000,00 €** de locations annuelles ;
- **20 000,00 €** de reprises sur provisions ;
- **10 000,00 €** de remboursement de charges de personnel ;
- **3 900,00 €** de location d'un local sur le parc commercial de Beaulieu.

E – Les recettes d'ordre

Des recettes d'ordre sont également inscrites au budget pour **4 000,00 €** pour l'amortissement de subventions reçues pour l'acquisition d'équipement.

II – Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement prévues pour 2025 sont les suivantes :

- 7 119 569,74 € de dépenses réelles ;
- 1 382 589,48 € de dépenses d'ordre.

A – Les services

Les dépenses de fonctionnement des services sont estimées comme suit pour 2025, pour un total de **2 217 012,34 €** :

Services	Budget 2025
Ecole Maternelle	50 133,38
Ecole Élémentaire	62 455,80
Ecole Élémentaire - Projets	57 088,91
Ecoles générales	35 520,00
CME	3 500,00
CCAS	159 652,25
Gîtes et locations de salles	27 500,00
Communication	61 057,00
Ressources humaines	57 000,00
Cimetière	12 150,00
Mairie	139 250,00
TOTAL Services administratifs	665 307,34
Culture	105 000,00
Animation	28 000,00
Cube	35 510,00
Cérémonie	6 000,00
TOTAL Culture Animation	174 510,00
Périscolaire	9 250,00
Mercredi	11 100,00
Vacances	12 300,00
Camps	10 700,00
Dépenses générales	5 545,00
TOTAL Centre de Loisirs	48 895,00

Services	Budget 2025
Relais Petite Enfance	15 670,00
DSP Crèche	136 190,00
Médiathèque	55 040,00
Police municipale	21 540,00
Restaurant scolaire	262 900,00
Batiments	166 300,00
Espaces verts Urbains	97 250,00
Espaces verts Tourtillière	25 300,00
Voirie	125 850,00
Eclairage public	44 000,00
GEPU (délégation CDA)	20 000,00
Aires de jeux	13 400,00
STI (Interventions FluxNet)	-
Entretien	46 200,00
Atelier (dépenses communes)	122 660,00
Parc Commercial Beaulieu	176 000,00
Travaux en régie	-
TOTAL Services techniques	836 960,00
TOTAL DEPENSES DES SERVICES	2 217 012,34

B – Les dépenses générales

Outre les besoins des services, des dépenses sont également prévues pour **448 520,00 €**, pour le fonctionnement général de la Commune et des bâtiments non rattachés à un service.

Cela concerne les dépenses suivantes :

- **209 040,00 €** de dépenses générales nécessaires au fonctionnement de la Commune (dont assurances, redevances spéciales pour les ordures ménagères, illuminations de Noël, frais d'avocats et d'huissier, adhésion/participation à des syndicats et organismes) ;
- **239 480,00 €** de frais de fonctionnement en eau, électricité, gaz, et maintenance des installations de gaz, de bâtiments non affectés à un service particulier. Cela comprend le fonctionnement des salles Baillac, Harmonie, Filippi, Polyvalente, Maison des Associations, Maison de l'Enfance (utilisées par plusieurs structures), et château de la Tourtillère.

C – Les charges de personnel

Les charges salariales sont estimées à **3 655 000,00 €**, réparties comme suit :

Charges de personnel pour 2025

Services	Montant
Services administratifs	725 000,00
Police	105 000,00
Ecole maternelle	345 000,00
Service entretien	295 000,00
Restaurant scolaire	120 000,00
Médiathèque	155 000,00
Animation / Centre de Loisirs	620 000,00
Culture	105 000,00
CCAS	105 000,00
Relais Petite Enfance	85 000,00
Espace Jeunes	50 000,00
Services techniques	920 000,00
Vacataires et remplacements	25 000,00
TOTAL charges de personnel	3 655 000,00

Le nombre d'agents au 1^{er} janvier 2025 est de 79,22 équivalents temps pleins annuels travaillés.

Au cours de l'année 2025, il est prévu de recruter un agent à temps complet en Espaces Verts, et un agent à 7 heures hebdomadaires à la médiathèque, pour renforcer ces services. Il n'est cependant pas envisagé de modifier les effectifs des autres services.

Les charges de personnel du Relais Petite Enfance augmentent fortement en raison de l'arrivée du 2^{ème} agent le 1^{er} décembre 2024, cet agent étant comptabilisé pour la première fois sur une année complète.

A cela s'ajoute notamment :

- **105 000,00 €** d'assurance du personnel titulaire et contractuel avec la régularisation de 2024 ;
- **30 000,00 €** pour la part employeur de la prévoyance maintien de salaire ;
- **8 000,00 €** pour la prise en charge de la part de la complémentaire santé lorsque celle-ci est labellisée.

D – Les autres dépenses courantes

D'autres dépenses courantes sont également prévues pour **552 037,40 €** :

- **185 387,40 €** de subventions aux associations et en soutien à Mayotte suite au cyclone ;
- **141 400,00 €** d'indemnités, de cotisations et de formations aux élus ;
- **100 000,00 €** de dépenses autres permettant de couvrir des besoins en cours d'année ;
- **80 000,00 €** pour le prélèvement au titre de l'article 55 de la loi SRU pour les logements sociaux ;
- **25 000,00 €** de contribution au Fonds de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales ;
- **20 000,00 €** pour l'admission de créances en non-valeurs et de créances éteintes ;
- **200,00 €** de dégrèvement de taxe foncière sur les propriétés non bâties pour les jeunes agriculteurs ;
- **50 €** de versement à la DGFIP (centimes du prélèvement à la source).

E – Les charges financières

Le remboursement des intérêts de la dette est prévu à hauteur de **80 000,00 €**.

Les intérêts courus non échus sont de **(-3 000,00) €**, et **2 000,00 €** de frais bancaires sont également prévus au besoin.

F – Les charges exceptionnelles et dotations aux provisions

D'autres dépenses sont provisionnées pour faire face à des imprévues et/ou des besoins exceptionnels, et également constater des impayés irrécouvrables pour **25 000,00 €** :

- **15 000,00 €** de dotation de provisions pour risques d'impayés ;
- **10 000,00 €** pour l'annulation éventuelle de titres des années précédentes.

G – Les dépenses d'ordre

Les dépenses d'ordre s'élèvent à **1 382 589,48 €**, et concernent :

- le virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement pour **1 032 589,48 €** qui permet d'autofinancer les dépenses d'investissement ;
- l'amortissement des équipements acquis, pour **350 000,00 €**.

Section 2 – La section d'investissement

La section d'investissement retrace l'ensemble des dépenses et recettes ayant un impact et/ou un lien sur le patrimoine de la commune.

Les dépenses et recettes d'investissement prévues pour l'année 2025 sont les suivantes :

SECTION D'INVESTISSEMENT						
DEPENSES D'INVESTISSEMENT		Budget 2024	Réalisé (estimé) 2024	Restes à réaliser 2024	Nouveaux crédits 2025	BP 2025
Sans Opération	001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	578 912,07	-	-	-	-
	040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 000,00	1 835,00	-	4 000,00	4 000,00
	041 - Opérations patrimoniales	493 510,00	60 229,36	-	514 000,00	514 000,00
	13 - Subventions d'investissement	-	-	-	-	-
	16 - Emprunts et dettes assimilées	428 000,00	409 956,97	-	437 000,00	437 000,00
	20 - Immobilisations incorporelles	-	-	-	8 000,00	8 000,00
	204 - Subventions d'équipement versées	109 000,00	104 356,57	-	35 000,00	35 000,00
	21 - Immobilisations corporelles	160 628,84	3 898,86	9 172,82	80 807,51	89 980,33
	26 - Participations et créances rattachées à des participations	900,00	300,00	-	600,00	600,00
27 - Autres immobilisations financières	290 771,20	70 203,70	-	-	-	
Sous-total sans opération		2 063 722,11	650 780,46	9 172,82	1 079 407,51	1 088 580,33
208 - MAIRIE		62 977,09	50 339,76	690,47	43 000,00	43 690,47
209 - ECOLES		457 430,90	207 355,84	179 170,99	11 920,00	191 090,99
210 - AIRES DE JEUX		1 762,32	1 762,32	-	26 200,00	26 200,00
213 - CIMETIERE		19 780,00	855,00	18 874,19	22 000,00	40 874,19
223 - SALLE POLYVALENTE		4 775,08	4 775,08	-	-	-
224 - TOURILLERE - SITE		-	-	-	6 000,00	6 000,00
225 - MEDIATHEQUE		26 475,27	9 916,66	8 848,20	56 930,00	65 778,20
227 - TOURILLERE - LOCAUX SPORTIFS		511 860,10	429 241,26	79 398,59	20 000,00	99 398,59
228 - EGLISE		-	-	-	18 000,00	18 000,00
229 - SALLE FILIPPI		500,00	-	-	-	-
230 - MAISON DE L'ENFANCE		40 967,99	40 693,76	-	4 500,00	4 500,00
231 - MATERIEL ET MOBILIER		140 002,02	118 020,17	2 960,28	130 765,00	133 725,28
235 - TRAVAUX DE VOIRIE		1 392 927,43	762 204,22	483 634,96	658 600,00	1 142 234,96
237 - LE CUBE - SALLE MULTI-CULTURELLE ET ESPACE JEUNES		347 348,92	154 345,14	-	178 003,78	178 003,78
238 - POLICE MUNICIPALE		-	-	-	3 600,00	3 600,00
239 - SALLE BAILLAC		-	-	-	56 000,00	56 000,00
253 - TOURILLERE - GITES		182 317,39	84 710,29	17 767,10	4 600,00	22 367,10
259 - RESTAURANT SCOLAIRE		80 821,00	40 156,27	35 618,40	13 050,00	48 668,40
261 - ATELIERS MUNICIPAUX		-	-	-	22 000,00	22 000,00
262 - MAISON DES ASSOCIATIONS		1 000,00	1 000,00	-	-	-
263 - SALLE DE L'HARMONIE		2 500,00	1 921,20	-	-	-
266 - MAISON DU PUILBORAIN		15 841,30	14 840,36	-	-	-
270 - ESPACES VERTS		62 733,60	21 727,53	9 036,00	72 500,00	81 536,00
273 - CENTRE DE LOISIRS		48 100,20	5 593,57	23 733,83	40 530,00	64 263,83
274 - RELAIS PETITE ENFANCE		17 800,00	7 627,02	2 861,12	2 070,00	4 931,12
Sous-total des opérations		3 417 920,61	1 957 085,45	862 594,13	1 390 268,78	2 252 862,91
TOTAL Dépenses d'investissement		5 481 642,72	2 607 865,91	871 766,95	2 469 676,29	3 341 443,24
RECETTES D'INVESTISSEMENT		Budget 2024	Réalisé (estimé) 2024	Restes à réaliser 2024	Nouveaux crédits 2025	BP 2025
Sans Opération	001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	-	-	-	416 695,06	416 695,06
	021 - Virement de la section de fonctionnement	982 802,32	-	-	1 032 589,48	1 032 589,48
	024 - Produits des cessions d'immobilisations	516 991,85	-	-	5 000,00	5 000,00
	040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	350 000,00	713 667,18	-	350 000,00	350 000,00
	041 - Opérations patrimoniales	493 510,00	60 229,36	-	514 000,00	514 000,00
	10 - Dotations, fonds divers et réserves	2 071 206,66	2 071 206,66	-	668 183,98	668 183,98
	13 - Subventions d'investissement	-	3 537,50	-	-	-
	16 - Emprunts et dettes assimilées	311 850,00	300 494,42	-	-	-
Sous-total sans opération		4 726 360,83	3 149 135,12	-	2 986 468,52	2 986 468,52
209 - ECOLES		-	-	6 827,00	-	6 827,00
227 - TOURILLERE - LOCAUX SPORTIFS		81 250,00	81 250,00	-	-	-
230 - MAISON DE L'ENFANCE		16 928,50	3 500,00	16 928,50	-	16 928,50
235 - TRAVAUX DE VOIRIE		227 216,22	37 450,75	227 219,22	-	227 219,22
237 - LE CUBE - SALLE MULTI-CULTURELLE ET ESPACE JEUNES		429 887,17	332 137,17	104 000,00	-	104 000,00
Sous-total des opérations		755 281,89	454 337,92	354 974,72	-	354 974,72
TOTAL Recettes d'investissement		5 481 642,72	3 603 473,04	354 974,72	2 986 468,52	3 341 443,24

Résultat d'investissement 2024	995 607,13
Résultat d'investissement reporté 2023	- 578 912,07
Résultat total d'investissement 2024	416 695,06

I – Les recettes d'investissement

Les recettes d'investissement prévues pour 2025 sont les suivantes :

- **1 444 853,76 €** de recettes réelles ;
- **1 896 589,48 €** de recettes d'ordre.

Cela comprend la reprise du résultat d'investissement de 2024 pour **416 695,06 €**.

A – Les recettes réelles d'investissement

Les dotations et fonds divers attendus pour 2025 s'élèvent à **668 183,98 €** :

- **500 000,00 €** du Fonds de Compensation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée ;
- **100 097,17 €** d'excédent de fonctionnement capitalisé ;
- **68 086,81 €** de taxe d'aménagement, versée par la CDA de La Rochelle.

Hormis des subventions attendues en restes à réaliser pour **354 974,72 €** concernant des projets précédents, il n'est pas comptabilisé de nouvelles subventions. En effet, des demandes de subventions ont été effectuées mais n'ayant pas de certitude quant à leur obtention, aucun montant n'a été prévu au budget.

Des ventes de biens mobiliers sont prévus pour **5 000 €**. Cela concerne la vente de petit matériel ancien et/ou plus utilisé.

B – Les recettes d'ordre d'investissement

Les recettes d'ordre prévues sont quant à elles de **1 896 589,48 €** :

- **1 032 589,48 €** du virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement ;
- **350 000,00 €** pour l'amortissement des biens acquis ;
- **300 000,00 €** pour les travaux réalisés par le SDEER et remboursés sur 5 ans avec subventions éventuelles ;
- **110 000,00 €** pour la part subventionnée des travaux réalisés par le SDEER sur les candélabres sans remboursement pluriannuel ;
- **54 000,00 €** pour l'intégration des frais d'études ;
- **50 000,00 €** pour le remboursement d'avances de marchés publics.

II – Les dépenses d’investissement

Les dépenses d’investissement prévues pour 2025 sont de :

- **2 823 443,24 €** de dépenses réelles ;
- **518 000,00 €** de dépenses d’ordre.

A – Les travaux et acquisitions prévues

Les travaux et acquisitions prévues s’élèvent à **2 351 443,24 €** dont **871 766,95 €** de restes à réaliser de 2024 en dépenses. Les nouveaux crédits inscrits sont donc de **1 479 676,29 €**.

Voici le détail de ces prévisions par opérations budgétaires :

	Restes à réaliser 2024	Nouveaux crédits	Total BP 2025
SANS OPÉRATION	9 172,82	89 407,51	98 580,33
208 MAIRIE	690,47	43 000,00	43 690,47
209 ECOLES	179 170,99	11 920,00	191 090,99
210 AIRES DE JEUX	-	26 200,00	26 200,00
213 CIMETIERE	18 874,19	22 000,00	40 874,19
224 LA TOURTILLERE - SITE	-	6 000,00	6 000,00
225 MEDIATHEQUE	8 848,20	56 930,00	65 778,20
227 LA TOURTILLERE - LOCAUX SPORTIFS	79 398,59	20 000,00	99 398,59
228 EGLISE	-	18 000,00	18 000,00
230 MAISON DE L'ENFANCE	-	4 500,00	4 500,00
231 ACQUISITION MATERIEL ET MOBILIER	2 960,28	130 765,00	133 725,28
235 TRAVAUX DE VOIRIE	483 634,96	658 600,00	1 142 234,96
237 LE CUBE	-	178 003,78	178 003,78
238 POLICE	-	3 600,00	3 600,00
239 SALLE BAILLAC	-	56 000,00	56 000,00
253 LA TOURTILLERE - GITES	17 767,10	4 600,00	22 367,10
259 RESTAURANT SCOLAIRE	35 618,40	13 050,00	48 668,40
261 ATELIERS MUNICIPAUX	-	22 000,00	22 000,00
270 ESPACES VERTS	9 036,00	72 500,00	81 536,00
273 CENTRE DE LOISIRS	23 733,83	40 530,00	64 263,83
274 RELAIS PETITE ENFANCE	2 861,12	2 070,00	4 931,12
TOTAL des travaux et acquisitions prévus	871 766,95	1 479 676,29	2 351 443,24

Le détail des nouveaux crédits est disponible à [l'annexe 1](#).

B – Les autres dépenses réelles d'investissement

D'autres dépenses d'investissement sont également prévues pour **472 000,00 €** :

- **432 000,00 €** de capital d'emprunt remboursés aux établissements bancaires, au SDEER, et à la CAF ;
- **35 000,00 €** d'attribution de compensation d'investissement pour concourir aux travaux réalisés sur les réseaux d'eau pluviale urbaine dont la compétence a été reprise par la CDA de La Rochelle depuis le 1^{er} janvier 2021 ;
- **5 000,00 €** de remboursement de cautions de logements.

C – Les dépenses d'ordre d'investissement

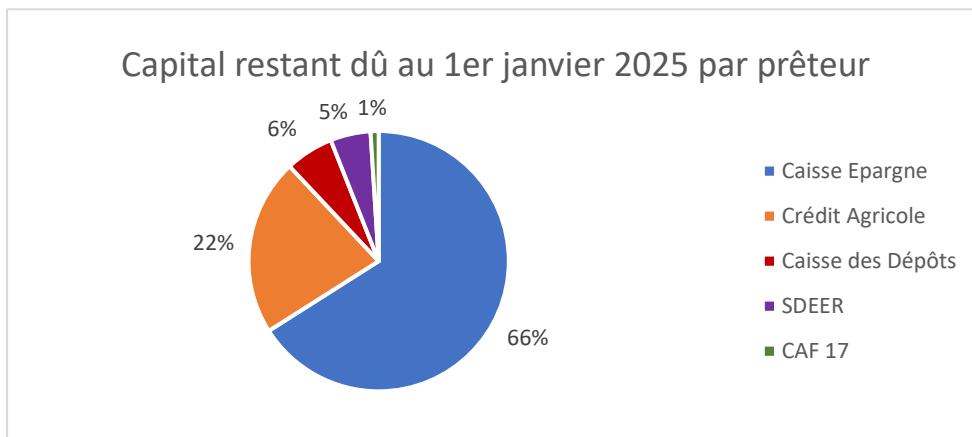
Les dépenses d'ordre en investissement sont estimées à **518 000,00 €**, et se composent comme suit :

- **300 000,00 €** pour les travaux réalisés par le SDEER et remboursés sur 5 ans avec subventions éventuelles ;
- **110 000,00 €** pour la part subventionnée des travaux réalisés par le SDEER sur les candélabres sans remboursement pluriannuel ;
- **54 000,00 €** pour l'intégration des frais d'études ;
- **50 000,00 €** pour le remboursement d'avances de marchés publics ;
- **4 000,00 €** pour l'amortissement de subventions d'équipement reçues.

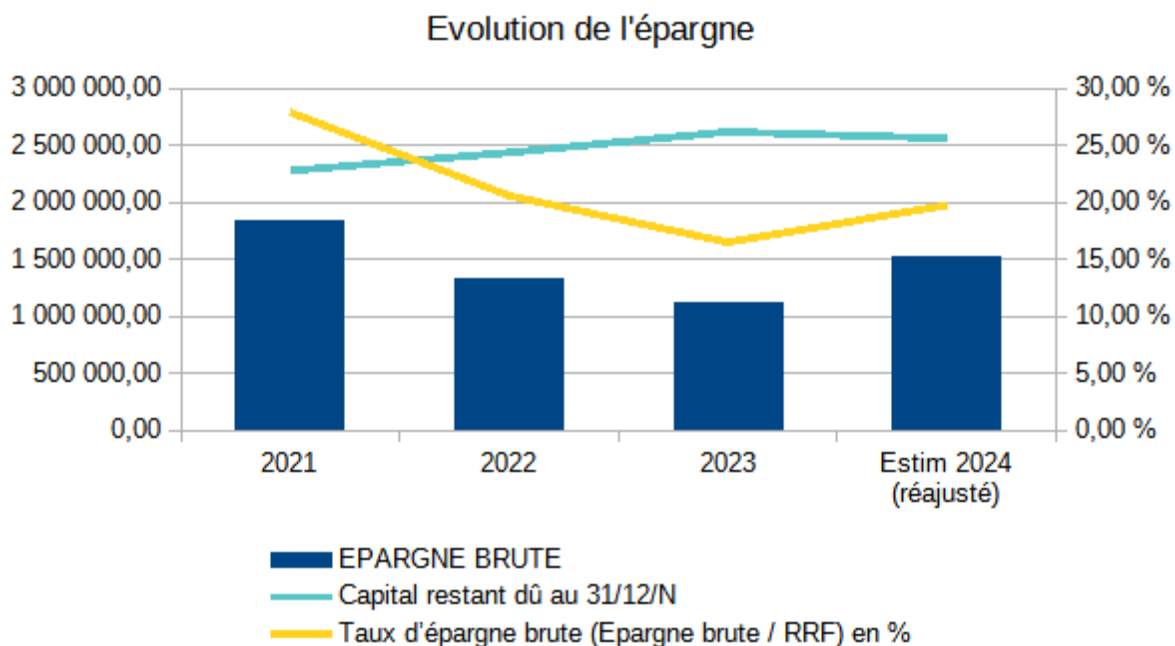
Section 3 – La situation financière du budget principal

Le budget primitif de 2025 ne prévoit pas la conclusion de nouvel emprunt auprès d'établissement bancaire. Toutefois, il a déjà été pris des engagements envers le Syndicat Départemental d'Electrification et d'Equipeement Rural (SDEER) de la Charente-Maritime pour le remboursement de travaux sur 5 ans. Ces remboursements sont assimilés à des emprunts. Au 1^{er} janvier 2025, ce sont 141 mille euros de travaux que la Commune s'est engagée à rembourser sur 5 ans et qui n'ont pas encore été comptabilisés, les travaux n'étant pas totalement terminés.

Au 1er janvier 2025, le capital restant dû est de **2 560 860,01 €** :



Au regard de l'épargne brute dégagée par la Commune en 2024, la capacité de désendettement est de 1,67 an, ce qui est bien deçà du seuil de prudence fixé à 8 ans.



Section 4 – Les autorisations de programme et d’engagement

Les autorisations de programme concernent des opérations d’investissement sur plusieurs années. L’enveloppe globale est répartie annuellement en crédits de paiement.

En ce qui concerne les autorisations d’engagement, cela concerne des dépenses de fonctionnement, ayant lieu également sur plusieurs années. Comme pour les autorisations de programme, des crédits de paiement annuels sont définis par délibération du Conseil.

I – Les autorisations de programme

Une seule autorisation de programme est en cours, concernant la construction du Cube, de l’Espace Jeunes, et du City stade. A ce jour, il reste le lot espaces verts à solder, ainsi que la maîtrise d’œuvre, et quelques petits travaux complémentaires.

Lors du Conseil Municipal du 29 janvier 2025, il a été décidé d’ouvrir les derniers crédits de l’autorisation de programme sur l’année 2025.

Cette autorisation de programme est de **4 652 000,00 €**, et les crédits de paiement (CP) sont répartis comme suit :

- CP 2020 : 156 887,13 € ;
- CP 2021 : 935 709,65 € ;
- CP 2022 : 2 213 545,44 € ;
- CP 2023 : 1 013 508,86 € ;
- CP 2024 : 154 345,14 € ;
- CP 2025 : 178 003,78 €.

II – Les autorisations d’engagement

L’autorisation d’engagement relative au programme culturel et festivals 2025-2027 a été créé par une délibération du Conseil Municipal en date du 20 juillet 2024. Elle a pour objectif de permettre la programmation des spectacles et manifestations sur les prochaines années, sans impacter le budget actuel.

Lors du Conseil Municipal du 29 janvier 2025, il a été ajouté le volet animation.

Ainsi, le montant de cette autorisation d’engagement est de **399 000,00 €**, et les crédits de paiement sont répartis comme suit :

- CP 2025 : 133 000,00 € ;
- CP 2026 : 133 000,00 € ;
- CP 2027 : 133 000,00 €.

Partie III – Les budgets annexes

Le budget principal de la Commune est complété par 2 budgets annexes :

- le logement social ;
- le lotissement Les Violettes.

Il convient maintenant de voir les prévisions budgétaires de ces budgets annexes pour l'année 2025.

Section 1 – Le logement social

Le budget annexe Logement social s'équilibre tant en dépenses qu'en recettes à :

- **21 031,74 €** en section de fonctionnement ;
- **48 308,58 €** en section d'investissement.

Il se compose comme suit :

Fonctionnement				
<i>Chapitres / Articles</i>		<i>Budget 2024</i>	<i>Réalisé estimé 2024</i>	<i>Budget 2025</i>
Dépenses de fonctionnement		20 344,54	7 268,52	21 031,74
011	Charges à caractère général	14 124,54	1 328,58	14 331,74
60632	Fournitures de petit équipement	1 000,00	0,00	1 000,00
615228	Autres bâtiments	13 124,54	1 328,58	13 331,74
65	Autres charges de gestion courante	150,00	100,22	0,00
6541	Créances admises en non valeurs	150,00	100,22	0,00
66	Charges financières	1 070,00	1 065,72	1 200,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	1 070,00	1 065,72	1 200,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre se	5 000,00	4 774,00	5 500,00
6811	Dot.aux amort.des immo.incorporelles & cor	5 000,00	4 774,00	5 500,00
Recettes de fonctionnement		20 344,54	7 721,48	21 031,74
74	Dotations et participations	0,00	530,84	0,00
744	FCTVA	0,00	530,84	0,00
75	Autres produits de gestion courante	7 190,64	7 190,64	7 424,88
752	Revenus des immeubles	7 190,64	7 190,64	7 424,88
002	Excédent de fonctionnement reporté	13 153,90	0,00	13 606,86

Investissement				
<i>Chapitres / Articles</i>		<i>BP 2024</i>	<i>Réalisé 2024</i>	<i>Budget 2025</i>
Dépenses d'investissement		45 320,66	2 286,08	48 308,58
16	Emprunts et dettes assimilés	3 000,00	2 286,08	2 500,00
1641	Emprunts en euros	3 000,00	2 286,08	2 500,00
21	Immobilisations corporelles	42 320,66	0,00	45 808,58
21351	Installation générale, agencements, aménage	42 320,66	0,00	45 808,58
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement		45 320,66	4 774,00	48 308,58
001	Excédent d'investissement reporté	40 320,66	0,00	42 808,58
040	Opérations d'ordre de transfert entre se	5 000,00	4 774,00	5 500,00
281321	Immeubles de rapport	5 000,00	4 774,00	5 500,00

Résultat de fonctionnement 2024	452,96
Résultat de fonctionnement reporté 2023	13 153,90
Résultat total de fonctionnement 2024	13 606,86
Résultat d'investissement 2024	2 487,92
Résultat d'investissement reporté 2023	40 320,66
Résultat total d'investissement 2024	42 808,58
Résultat global 2024	56 415,44

Section 2 – Les Violettes

Le budget annexe Lotissement les Violettes s'équilibre tant en dépenses qu'en recettes à :

- **1 000 010,00 €** en section de fonctionnement ;
- **570 203,70 €** en section d'investissement.

Il se compose comme suit :

Fonctionnement				
<i>Chapitres / Articles</i>		<i>Budget 2024</i>	<i>Réalisé estimé 2024</i>	<i>Budget 2025</i>
Dépenses de fonctionnement		581 552,20	70 203,70	1 000 010,00
011	Charges à caractère général	285 000,00	64 432,70	429 796,30
6015	Terrains	170 000,00	49 253,70	0,00
6045	Achats d'études, prest.serv.(terrains à aménager)	53 800,00	15 179,00	20 000,00
605	Achats de matériel,équipements et travaux	60 000,00	0,00	408 596,30
63512	Taxes foncières	1 200,00	0,00	1 200,00
65	Autres charges de gestion courante	10,00	0,00	10,00
65888	Autres	10,00	0,00	10,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	296 542,00	5 771,00	570 203,70
71355	Variation des stocks de terrains aménagés	296 542,00	5 771,00	570 203,70
002	Déficit de fonctionnement reporté	0,20	0,00	0,00
Recettes de fonctionnement		290 781,00	70 203,90	1 000 010,00
70	Produit des services, domaines et ventes	0,00	0,00	500 000,00
7015	Vente de terrains aménagés	0,00	0,00	500 000,00
75	Autres produits de gestion courante	10,00	0,20	10,00
75888	Autres produits divers de gestion courante	10,00	0,20	10,00
002	Excédent de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	290 771,00	70 203,70	500 000,00
71355	Variation des stocks de terrains aménagés	290 771,00	70 203,70	500 000,00

Investissement				
<i>Chapitres / Articles</i>		<i>BP 2024</i>	<i>Réalisé estimé 2024</i>	<i>Budget 2025</i>
Dépenses d'investissement		296 542,20	70 203,70	570 203,70
001	Déficit d'investissement reporté	5 771,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilés	0,00	0,00	70 203,70
168748	Avance	0,00	0,00	70 203,70
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	290 771,20	70 203,70	500 000,00
3555	Terrains aménagés	290 771,20	70 203,70	500 000,00
Recettes d'investissement		296 542,20	75 974,70	570 203,70
16	Emprunts et dettes assimilés	290 771,20	70 203,70	0,00
168748	Avance	290 771,20	70 203,70	0,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	5 771,00	5 771,00	570 203,70
3555	Terrains aménagés	5 771,00	5 771,00	570 203,70

Résultat de fonctionnement 2024	0,20
Résultat de fonctionnement reporté 2023	-0,20
Résultat total de fonctionnement 2024	0,00
Résultat d'investissement 2024	5 771,00
Résultat d'investissement reporté 2023	-5 771,00
Résultat total d'investissement 2024	0,00
Résultat global 2024	0,00

L'ensemble des dépenses relatives à la création du lotissement, ainsi que les recettes liées aux ventes de terrains, ont été estimées et prévues en totalité au budget 2025.

Partie IV – Les budgets consolidés

L'ensemble des budgets principal et annexes de la Commune représente un montant total de dépenses et de recettes de **13 483 156,48 €**.

Les montants par section des différents budgets sont les suivants :

<u>Section</u>	Budget principal	Logement social	Les Violettes	TOTAL
Fonctionnement	8 502 159,22	21 031,74	1 000 010,00	9 523 200,96
Investissement	3 341 443,24	48 308,58	570 203,70	3 959 955,52
TOTAL	11 843 602,46	69 340,32	1 570 213,70	13 483 156,48

Annexe n° 1 : Listing des travaux et acquisitions prévus au budget principal

N° opération	Intitulé opération	Restes à réaliser 2024	Nouveaux crédits	Budget primitif 2025	Objet
SANS OPÉRATION		9 172,82	89 407,51	98 580,33	
			8 000,00		Audit énergétique pour le bâtiment de la mairie
			3 000,00		Clés électroniques
			2 050,00		Eclairage de sécurité pour les extérieurs de bâtiments (salle Baillac + salle Harmonie + Ateliers municipaux)
			2 000,00		Remise en état du matériel incendie
			600,00		Part sociale SEM ENR La Rochelle
			73 757,51		Pour des projets en cours d'année
208	MAIRIE	690,47	43 000,00	43 690,47	
			40 000,00		Evolution du système téléphonique
			3 000,00		porte patio
209	ECOLEES	179 170,99	11 920,00	191 090,99	
	ECOLE ELEMENTIAIRE		900,00		Ferme portillon
	ECOLE MATERNELLE		10 500,00		Système de ventilation classe 7
			520,00		Meuble classe GS3 - Agencement/rangement
210	AIRES DE JEUX		26 200,00	26 200,00	
			1 200,00		Clôture aire de jeux - Mail bernard buffet
			25 000,00		Remise en état des sols (copeaux, sables, sols souples)
213	CIMETIERE	18 874,19	22 000,00	40 874,19	
			22 000,00		Remise en état d'une partie du mur du cimetière
224	LA TOURILLERE - SITE		6 000,00	6 000,00	
			6 000,00		Coffret électrique manifestation (devant Château)
225	MEDIATHEQUE	8 848,20	56 930,00	65 778,20	
			7 000,00		Etude pour réaménagement de l'étage
			11 000,00		Volets roulants et fenêtres
			6 000,00		rideau intérieur
			15 000,00		ventilation
			10 000,00		Aménagement salle haute en nouveau mobilier (suite année 2024)
			5 950,00		Automate de prêt et retour Bibliotheca (installation + formation)
			1 980,00		Licence pour automate de prêt
227	LA TOURILLERE - LOCAUX SPORTIFS	79 398,59	20 000,00	99 398,59	
			20 000,00		Rénovation des fenêtres - foot et dojo
228	EGLISE		18 000,00	18 000,00	
			8 500,00		Rénovation horloge
			9 500,00		Rénovation électrique et mécanique des cloches
230	MAISON DE L'ENFANCE		4 500,00	4 500,00	
			4 500,00		Panneau acoustique crèche Les Coccinelles
231	ACQUISITION MATERIEL ET MOBILIER	2 960,28	130 765,00	133 725,28	
	ANIMATION		5 000,00		Container stockage extérieur
			2 000,00		Pupitre cérémonie
			7 800,00		6 praticables de salle
	CULTURE		6 500,00		rideaux de scène pour les côtés - au CUBE
			18 000,00		parc lumière
			5 600,00		cablage
			1 800,00		rayonnage
			600,00		barres de chaises
	COMMUNICATION		1 000,00		Panneaux entrée Tourtillère
			800,00		équipement GH5 objectif
			465,00		équipement GH5 pied Manfrotto
	POLICE		900,00		Terminal PVE (sert aussi de mobile)
	ENTRETIEN		10 000,00		Machine pour le sol, karcher vitres, équipements pour le Cube, nettoyeur tissus
	VOIRIE		8 000,00		Barrières polices + remorque
			3 500,00		Petit matériel électroportatif
			8 000,00		Rayonnage
	ESPACES VERTS		8 000,00		Matériel thermique et électrique
			7 500,00		Aspiratrice à feuilles
			700,00		Rack de rangement
	BATIMENT		1 900,00		Pistolet à peinture
			1 500,00		Petit électroportatif
			1 200,00		Aspirateur industriel eau/poussière
	MOYENS GENERAUX		8 000,00		6 ordinateurs portables + 2 écrans
			10 000,00		Remise en état des baies de brassages de la Maison de l'Enfance + médiathèque + écoles
	SERVICES TECHNIQUES		12 000,00		Véhicule utilitaire électrique avec achat batterie

N° opération	Intitulé opération	Restes à réaliser 2024	Nouveaux crédits	Budget primitif 2025	Objet
235	TRAVAUX DE VOIRIE	483 634,96	658 600,00	1 142 234,96	
			10 000,00		Rénovation des bornes incendies (selon rapport HELO)
			233 800,00		Rue fief de la mare
			140 000,00		Rue moulin des justices => engagement avec la ville de la rochelle
			60 000,00		Finalisation du parking des ST avec intégration d'une cuve de récupation d'eau
			40 000,00		Signalisation routière
			34 000,00		Curage des fossés sur la commune
			33 000,00		Purges sur l'ensemble de la commune
			19 000,00		Reprise de trottoirs - Rue des fleurs / croisement Rue St Vincent
			17 000,00		Aménagement contre intrusion - Entrée du château
			17 000,00		Rue Saturne - Mise en sécurité des accotements
			12 000,00		Parking rue d'Anjou
			15 000,00		Mobilier urbain (dont matériel pour sécuriser les écoles)
			2 800,00		Radars pédagogiques
			10 000,00		Candélabres provisoires
			15 000,00		Candélabres solaires, remplacement de vétustes
237	LE CUBE		178 003,78	178 003,78	Autorisation de programme
			178 003,78		
238	POLICE		3 600,00	3 600,00	
			3 600,00		Rénovation des fenêtres
239	SALLE BAILLAC		56 000,00	56 000,00	
			42 000,00		Désamiantage intérieur
			5 500,00		Peinture intérieure
			7 500,00		Plafond suspendu
			1 000,00		Eclairages
253	LA TOURILLERE - GITES	17 767,10	4 600,00	22 367,10	en se basant sur 300 € le m² et 1000 € de matériel par gîte
			2 000,00		Alimentation électrique local ménage
			2 600,00		Radiateurs pour le gîte n°1
259	RESTAURANT SCOLAIRE	35 618,40	13 050,00	48 668,40	
	Restaurant scolaire MATERNELLE		3 900,00		Changement chaises (pour réduire les TMS) - 1ère partie des achats
			6 000,00		Changement tables
	Restaurant scolaire ELEMENTAIRE		2 400,00		Table inox centrale
			750,00		Deux chariots inox
261	ATELIERS MUNICIPAUX		22 000,00	22 000,00	
			22 000,00		Vidéoprotection
270	ESPACES VERTS	9 036,00	72 500,00	81 536,00	
			1 500,00		1 arbre une naissance - CME
			40 000,00		Jardin rue république, pour les fournitures (réalisé en interne)
			15 000,00		Réfection massifs
			3 000,00		Reprise arrosage parc mairie
			4 000,00		Réfection jardinières maison du Puilborain
			9 000,00		Arbres de naissance (complément)/Biennuelles
273	CENTRE DE LOISIRS	23 733,83	40 530,00	64 263,83	
			9 000,00		Reprise du pignon
			3 400,00		Volet roulant
			9 500,00		Clôture - Continuité de démarche de 2024
			6 500,00		Interphonie
			200,00		Meuble bas industriel casiers
			180,00		Buffet de rangement
			2 600,00		Mobilier d'aménagement péda - salle maternelle
			1 600,00		Mobilier d'aménagement péda - salle maternelle
			6 200,00		Mobilier d'aménagement péda - salle rouge
			800,00		Mobilier Recyclerie
			250,00		Chariot à roulettes de transport
			300,00		Tableau d'affichage extérieur
274	RELAIS PETITE ENFANCE	2 861,12	2 070,00	4 931,12	
			1 100,00		logiciel de gestion pour le RPE
			750,00		formation logiciel
			220,00		deux chaises pour l'accueil du public
TOTAL des travaux et acquisitions prévues		871 766,95	1 479 676,29	2 351 443,24	